Perspectives Villes

Observatoire partenarial **habitat** - septembre 2007

Revenus des ménages : entre disparité et diversité territoriale

Les revenus au sein de l'aire urbaine de Toulouse sont parmi les plus élevés de France. Ils sont globalement supérieurs dans les communes les plus proches de Toulouse, notamment à l'est et au sud. La diversité sociale, dont le revenu n'est qu'une composante, apparaît au sein de plusieurs communes, dont Toulouse.

Le revenu fiscal constitue une approche partielle du revenu disponible
Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus. Il ne tient donc pas compte des prestations sociales non imposables (RMI, APL,…) ni des impôts directs payés.

Un revenu médian plutôt élevé...

Le revenu médian dans l'aire urbaine de Toulouse est supérieur de 1 700 € à la moyenne nationale, et est proche de celui des aires de Lyon, Grenoble ou Strasbourg. La population de l'aire urbaine toulousaine se distingue par un niveau de revenu supérieur à celui des aires démographiquement comparables telles que Nice, Bordeaux ou Nantes. Il est également supérieur à celui relevé dans les aires urbaines plus grandes de Marseille-Aix en Provence ou Lille.
De la même façon, au sein de l'espace métropolitain, les habitants de l'aire urbaine de Toulouse présentent le niveau de revenu médian le plus haut.

... mais un écart entre hauts et bas revenus proche de la moyenne nationale

Toulouse présente une amplitude de revenus inférieure à celle des autres grandes aires urbaines, à l'exception de Bordeaux et Nantes. La différence est particulièrement marquée avec les aires urbaines du bassin méditerranéen, ainsi que celles de Lille et Paris où se côtoient de très hauts et de très bas revenus.

A noter toutefois que pour l'aire urbaine de Toulouse, le seuil de revenu au-delà duquel se situent 10 % des habitants les plus riches est parmi les plus élevés ; il en est de même pour celui en dessous duquel se situent les 10 % les plus modestes.
En revanche, au sein de l'espace métropolitain, à l'exception des aires urbaines de Montauban et Carcassonne, Toulouse présente une amplitude de revenus plus accentuée, en raison notamment d'un accueil plus important de populations à bas revenus.

Chiffres clés 2004

Revenu fiscal par unité de consommation dans l'aire urbaine :
- **17 533 € :** revenu médian
- **34 235 € :** seuil au delà duquel se situe les 10 % des revenus les plus élevés
- **6 365 € :** seuil en dessous duquel se situe les 10 % des revenus les plus bas
- **5,38 :** rapport entre le seuil des hauts et des bas revenus
- **70 % :** par des salaires dans les revenus fiscaux

Revenus dans les aires urbaines de plus de 400 000 habitants

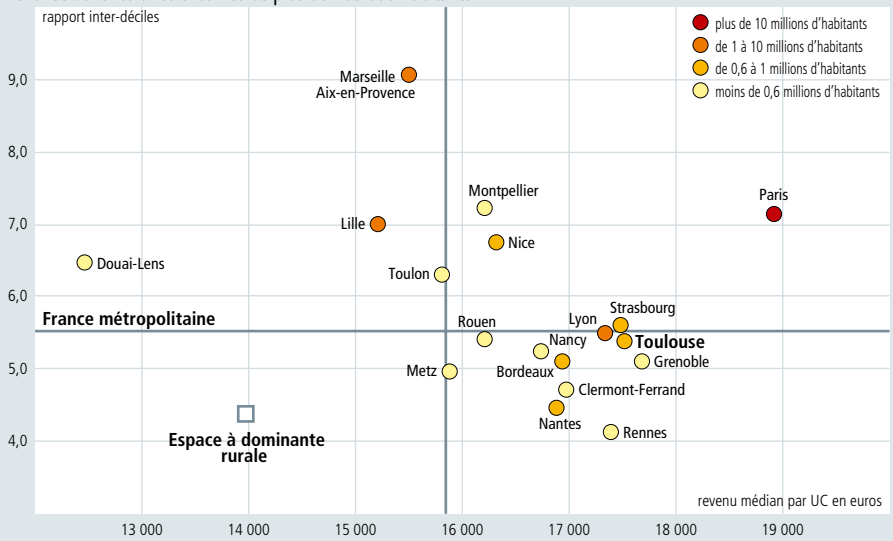

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire - Le Belvédère - 11 bd des Récollets - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél 05 62 26 86 26 - Fax 05 61 52 71 36 - www.auat-toulouse.org

Géographie des revenus

Des revenus plus élevés dans les communes du "grand sud-est" toulousain

Revenu médian dans les communes de l'aire urbaine de Toulouse

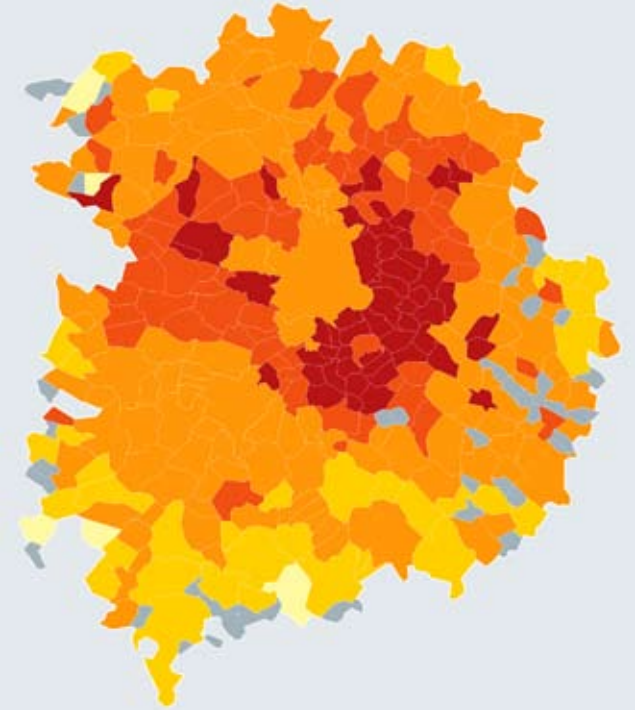

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2004

Des revenus plus bas aux limites de l'aire urbaine

Les communes où le revenu médian dépasse 18 000 € se situent le plus souvent dans le pôle urbain ou à sa périphérie immédiate. Ce phénomène est notamment lisible à l'est, au sud et à l'ouest de Toulouse. Ces communes se caractérisent par leur proximité avec des pôles d'emplois majeurs de l'agglomération ou par un cadre paysager privilégié.
Au-delà de ce qui peut apparaître comme un rayon d'attractivité des pôles d'emplois majeurs, les niveaux de revenus sont plus bas. Ainsi, au sud de l'aire urbaine, dans les communes les plus éloignées, qui conservent un caractère rural, le revenu médian par unité de consommation dépasse rarement 15 000 €.
A l'échelle de l'aire urbaine cette structure se traduit par de grands écarts : le revenu médian le plus élevé, à Vieille Toulouse, est trois fois supérieur au plus bas, une commune ariégeoise du sud de l'aire urbaine.

Une plus grande diversité de revenus au sein des communes les plus urbaines

Revenus dans les communes de l'aire urbaine (communes de plus de 2 000 habitants - Insee, RGP 1999)

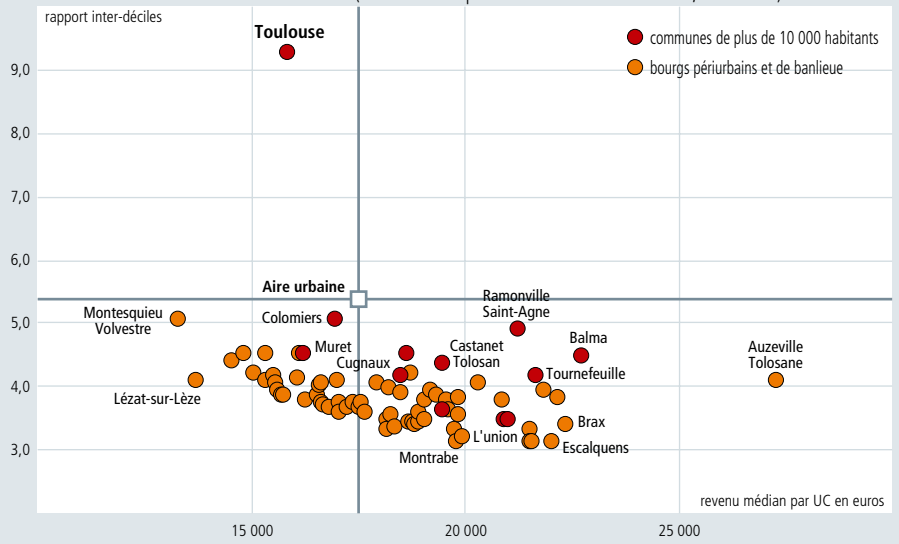

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

Des territoires de diversité issus de l'histoire urbaine

Au cœur du pôle urbain, les communes les plus urbanisées se caractérisent par la diversité des niveaux de revenus de leurs habitants. Toulouse, Colomiers, Ramonville qui disposent sur leur territoire d'une offre diversifiée de logements, présentent de fortes amplitudes de revenus.
A l'inverse, les communes où l'habitat individuel est quasi exclusif présentent des niveaux de revenus élevés et une faible diversité.

Revenus fiscaux dans les communautés d'agglomération

	Revenu médian	Écart inter-déciles	Part des salaires	Part des revenus des professions non salariées	Part des pensions et retraites	Part des autres revenus (revenus du patrimoine et autres)
C.A. Grand Toulouse	17 240	6,9	69,3 %	6,7 %	19,9 %	4,2 %
C.A. SICOVAL	21 412	4,1	71,0 %	6,3 %	17,9 %	4,9 %
C.A. Muretain	17 095	4,0	70,0 %	6,2 %	19,7 %	4,1 %

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2004

Structure des revenus

10 % des revenus inférieurs à 6 300 €

C'est à Toulouse que vivent les habitants dont les revenus sont les plus bas, en raison de l'offre de services et d'équipements, de son parc social, et d'une forte proportion de logements anciens. La présence de nombreux étudiants qui peuvent se déclarer fiscalement indépendants constitue un autre facteur d'explication. Dans les communes les plus éloignées de Toulouse vivent également des populations à bas revenus, notamment composées de retraités.
Globalement, le seuil des hauts revenus est plus élevé dans les communes de plus de 10 000 habitants. Toutefois, à Muret, Colomiers et Cugnaux, ce seuil se situe en dessous de la moyenne de l'aire urbaine. A l'inverse, à Auzeville-Tolosane, 10 % des revenus se situent au-delà de 51 000 €. Les communes de Seilh et Pibrac accueillent également une part de population dont le niveau de revenu est élevé.

Revenus les plus bas et les plus hauts (communes de plus de 2 000 habitants - Insee, RGP 1999)

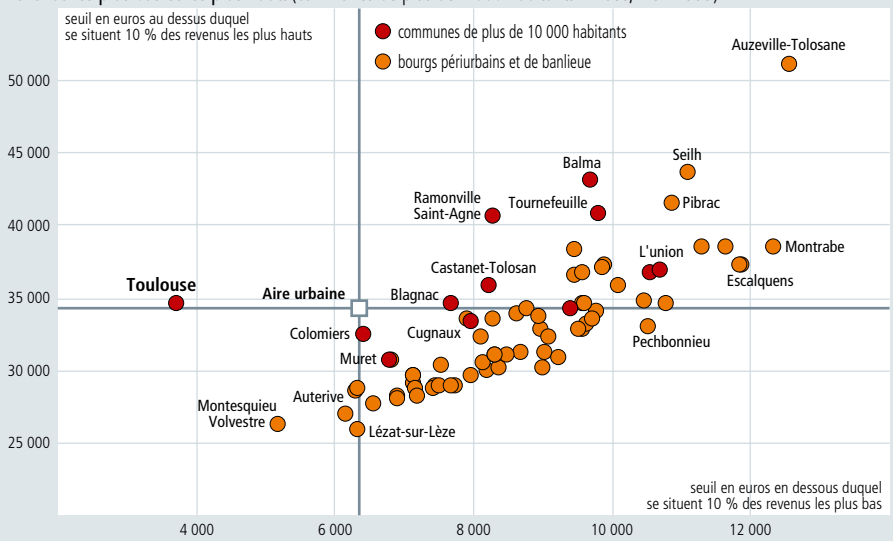

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

Le travail, principale source de revenus fiscaux

A l'échelle de l'aire urbaine, 77 % des revenus fiscaux sont issus du travail (activité salariée ou non). Cette part est particulièrement marquée dans les secteurs nord, ouest et sud-est de l'aire urbaine, où les niveaux de revenus sont par ailleurs élevés. Aux limites de l'aire urbaine, la part des salaires dans le revenu des habitants est moindre.

Part des pensions et retraites dans les revenus des ménages

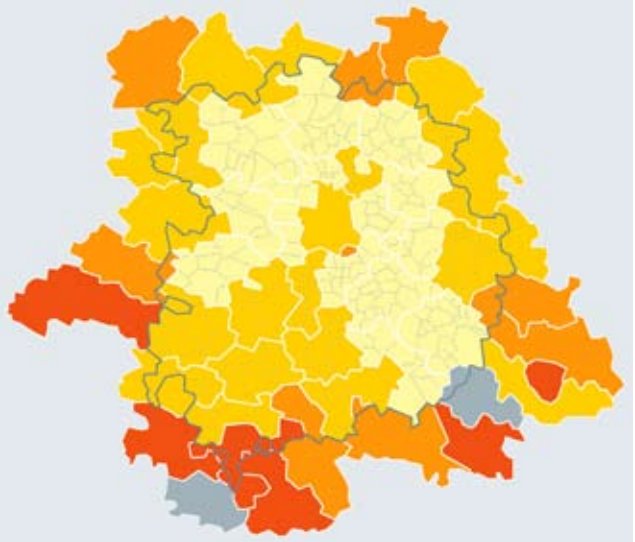

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux des ménages en 2004

Les retraites constituent une part importante des revenus perçus aux marges de l'aire urbaine…

Une part plus importante des retraites dans le périurbain

Dans certains cantons périurbains, les retraites représentent plus de 30 % des revenus perçus par les habitants dans certains cantons.
C'est également le cas dans certaines communes du pôle urbain, où les retraites et les revenus du patrimoine constituent plus du quart des revenus perçus par les ménages. Citons l'Union et Ramonville où le revenu médian est élevé, mais également Toulouse et Muret où ce revenu est toutefois inférieur.

Composition des revenus en 2004
(communes de l'aire urbaine de plus de 10 000 habitants - Insee, RGP 1999)

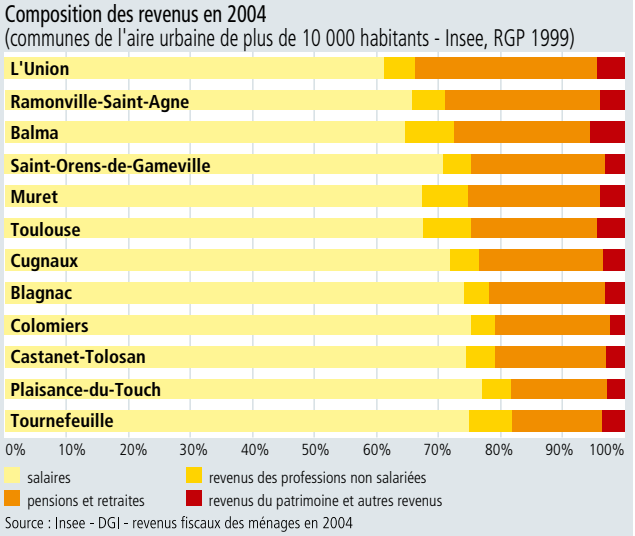

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

… et aussi dans certaines communes du cœur d'agglomération

Grand angle

Parmi les personnes âgées, des revenus plus élevés dans la ville centre

Revenu médian selon l'âge du référent fiscal

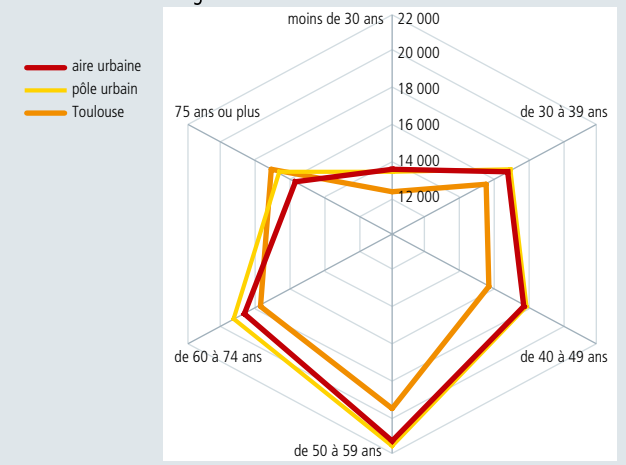

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

Un revenu médian plus élevé chez les actifs en dehors de Toulouse

A l'échelle de l'aire urbaine, le revenu médian varie entre 13 500 € pour les plus jeunes et 21 150 € pour les actifs en fin de carrière. Dans la population en âge d'activité, le revenu médian est plus élevé dans le pôle urbain, notamment en raison d'un taux de chômage et d'inactivité globalement moindres. Parmi les plus âgés, au contraire, ceux qui vivent à Toulouse perçoivent des revenus plus élevés que dans le pôle urbain et le périurbain où les retraites agricoles sont plus nombreuses.

Le seuil du dernier décile s'élève de 3 800€ entre 2000 et 2004

Evolution des seuils de déciles entre 2000 et 2004

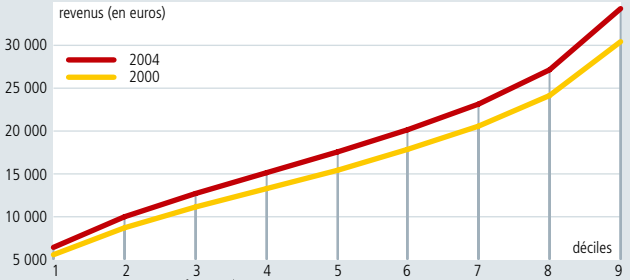

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages en 2004

Une augmentation plus marquée du seuil des revenus les plus élevés

L'augmentation de 13 % du revenu médian entre 2000 et 2004 recouvre des disparités importantes au sein de la population. Ainsi, durant cette période, le seuil en dessous duquel se situe le revenu des 10 % des plus pauvres a augmenté de 800 €, alors que celui au dessus duquel se situent les 10 % des plus aisés a augmenté de 3 800 €.

Définitions

Le revenu déclaré aux services fiscaux comprend quatre catégories de revenus :

- les revenus salariaux (salaires, droits d'auteur, avantages en nature, indemnités de maladie, allocations de chômage et de préretraite, revenus perçus à l'étranger) ;
- les revenus des professions non salariées (revenus nets de déficits des indépendants comprenant les bénéfices agricoles, industriels, commerciaux et non-commerciaux) ;
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires (déduction faite des pensions versées) et rentes viagères ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu déclaré par unité de consommation (UC) permet de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Par rapport au revenu d'une personne, il prend en compte les économies résultant de la vie en groupe. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'INSEE et par Eurostat :

- le 1er adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Le revenu médian sépare la population en deux groupes égaux : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur.
Le rapport inter-déciles établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus".

Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1er décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur.

Le seuil des "hauts revenus" correspond à la limite du 9e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

Le référent fiscal se substitue à la personne de référence. Par défaut, on établit la notion de référent fiscal dont les caractéristiques sont celles du contribuable identifié en tant que payeur de la Taxe d'Habitation au sein du ménage fiscal reconstitué.

Revenus et accès au logement

A l'échelle de l'aire urbaine de Toulouse, le revenu médian a augmenté de 13 % entre 2000 et 2004. La hausse est de 12 % au niveau national. Dans le même temps, même si le revenu fiscal n'est pas la seule composante à intégrer dans la capacité d'accès au logement, le prix des logements collectifs neufs s'est élevé de 39 % (Source DRE Midi-Pyrénées, ECLN) et celui des loyers de marché de 15 % (Source OLAP - auat).